



À l'attention de tous les adhérents (anciens et nouveaux)

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici quelques informations pour vous accompagner dans la découverte de votre nouvelle fiche d'inscription pour la Saison Sportive 2022-2023, téléchargeable sur le site de l'Association : www.gvaixlesbains.fr

La reprise des cours est fixée au **lundi 12 septembre 2022** et la saison s'achèvera le **samedi 24 juin 2023** (*Aucun cours ne sera dispensé durant les vacances scolaires, y compris le Pont de l'Ascension*).

Les inscriptions débuteront le lundi 29 août de 14h à 17h30 à la Salle Marlioz (24 Avenue de Marlioz). Un calendrier précis des autres permanences sera mis en ligne dès que possible, selon les disponibilités des membres du bureau (certaines sont encore en vacances) et des adhérentes qui se sont portées volontaires pour nous aider dans cette période chargée. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous adresser un message sur gym.vol.aix@orange.fr

Modalités d'inscription

Pour cette nouvelle Saison Sportive, nous vous proposons **3 formules d'inscription** telles que détaillées ci-dessous.

Important : conformément au vote lors de l'Assemblée Générale du 10 février 2022, quelle que soit la formule choisie, **un forfait de base de 45 €** comprenant **17 € de frais fixes** et **28 € de licence (obligatoire)*** est appliqué.

- L'adhésion à la **FORMULE 1 : PLANNING GÉNÉRAL**

Cette formule vous permet d'assister à toutes les séances inscrites au Planning Général soit 34 heures de cours assurés du lundi au samedi.

Tarif : 45 € (Forfait de base) + 85 € (Inscription au Planning Général) = 130 €.

- L'adhésion à la **FORMULE 2 : ACTIVITÉ(S) COMPLÉMENTAIRE(S)** (*Nouveauté 2022-2023*)

Cette formule vous permet de vous inscrire **exclusivement** à une (ou des) activité(s) complémentaire(s) pour une séance hebdomadaire sur toute l'année sans adhésion préalable au planning général (cf. planning spécifique au verso du Planning Général)

Tarif : 45 € (Forfait de base) + une cotisation variable selon le tarif de

l' (ou les) activité(s) complémentaire(s) choisie(s)

Exemple : je souhaite m'inscrire seulement à l'activité Randonnées Pédestres (tous les mardis sur toute l'année) :

Mon règlement : 45 € (forfait de base) + 65 € (Randonnées pédestres) = 110 €

- L'adhésion à **la FORMULE 3 : PLANNING GÉNÉRAL + ACTIVITÉ(S) COMPLÉMENTAIRE(S)**

Cette formule vous permet d'assister à toutes les séances du Planning Général (34h de cours hebdomadaires) **et** au(x) activité(s) complémentaire(s) choisie(s) (à raison d'une séance hebdomadaire sur toute l'année).

Tarif : 45 € (Forfait de base) + 85 € (Inscription au Planning Général) + une cotisation supplémentaire par inscription(s) à une (ou des) activité(s) complémentaire(s).

Exemple : je souhaite m'inscrire au planning général et à l'activité Yoga :

Mon règlement : 45 € (forfait de base) + 85 € (planning général) + 70 € (Yoga) = 200 €

À propos des tarifs affichés

Pour une meilleure lisibilité des tarifs appliqués pour la Saison Sportive 2022-2023, nous avons fait figurer :

- le coût pour l'adhérent(e) **à la semaine** (soit 4 €) pour une inscription au Planning Général (34h de cours du lundi au samedi) dans la Formule 1 (quel que soit le nombre de cours suivis) ;
- le coût pour l'adhérent(e) **à la séance** selon l'activité complémentaire choisie - ex : Yoga : 4,70 € dans la Formule 2 et 2,10 € dans la Formule 3.

*** La souscription de la licence FFEPGV est obligatoire.** Véritable lien entre la Fédération et le pratiquant, elle marque votre appartenance à la Fédération EPGV et au Mouvement Sport Santé dont elle défend les valeurs.

*Elle est indispensable pour la pratique en club car elle comprend **une assurance obligatoire** adaptée aux activités physiques que vous pratiquez.*

Vous pouvez également souscrire une assurance complémentaire (IAC SPORT) adaptée à votre pratique sportive personnelle en vous rendant directement sur le site : <https://ffepgv.grassavoie.com>.

La licence de la FFEPGV est adressée directement par mail au licencié. Afin d'éviter toute erreur de saisie au moment de l'enregistrement de vos coordonnées sur le site de la Fédération par un membre du bureau, veuillez à écrire votre adresse Mel avec soin (EN MAJUSCULES) sur la fiche d'inscription.

À propos des activités complémentaires

Toutes les activités complémentaires sont limitées en effectif, variable selon les intitulés (cf. fiche d'inscription). **En conséquence, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée à partir du 29 août 2022** (date officielle d'ouverture des inscriptions).

Nouveautés 2022-2023 :

- **la Sophrologie** : le lundi de 20h à 21h et le vendredi de 17h à 18h
- Suite au sondage des adhérents ayant participé aux séances découvertes d'Aquabike et d'Aquamixte sur la fin de saison 2021-2022, nous proposerons quelle que soit la séance (lundi, mardi ou jeudi), **l'alternance 1 semaine sur 2 : Aquafitness / Aquamixte*** avec un effectif limité à 15 personnes par séance.
**Aquafitness + Aquabike*
- le cours de **Natation Renforcement** le vendredi de 16h15 à 17h : l'effectif étant limité à 12 personnes maximum par séance, afin de permettre à un plus grand nombre d'adhérents d'y participer, l'inscription est semestrielle selon le découpage suivant : 1^{er} semestre - du 16/09/2022 au 03/02/2023 - ou 2^{ème} semestre - du 24/02/2023 au 23/06/2023 –
- le jeudi de 18h30 à 20h, Stéphanie proposera 2 nouvelles activités : **la Marche Active Sportive** (du 15/09/22 au 26/01/23) et **le Courir Sport Santé** (du 02/02/23 au 22/06/23). L'inscription est annuelle et vaut donc pour les 2 semestres.
- Pour cette nouvelle saison, devant les nombreuses demandes (non satisfaites faute de places) pour cette activité, Fabien proposera **2 séances de Marche Nordique Sport Santé** : le lundi de 12h30 à 14h et le vendredi de 9h30 à 11h.

À propos du dossier d'inscription

Pour toute inscription (ancien ou nouvel adhérent), **le Certificat Médical n'est plus obligatoire**. Dorénavant, seul le Q-Sport (Questionnaire de Santé) doit être **complété et conservé par l'adhérent(e)** qui remet uniquement **une attestation sur l'honneur** dûment complétée et signée (si NON à toutes les questions) **OU** un Certificat Médical de moins de 6 mois (si OUI à une ou plusieurs questions).

La photo d'identité peut être récupérée sur votre ancienne carte d'adhérent(e).

1 seule enveloppe timbrée suffit (pour l'envoi de votre carte d'adhérent) si vous optez pour l'envoi de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle par mail (à préciser dans la rubrique « Mes droits et mes devoirs d'adhérent(e) »).

Bonne lecture et au plaisir de vous accueillir à l'AGV d'Aix-les-Bains pour cette nouvelle Saison Sportive 2022-2023.

Anne LEFAY Présidente de l'AGV d'Aix-les-Bains et toute son équipe